

Voisin de panier des Jardins de Cocagne, je me suis autorisé à me servir de votre panier comme d'une boîte aux lettres pour vous informer du projet d'un stade d'eaux vives au port d'Epinal.

Uli  
5/5/2021  
Richard LALVÉE  
Commissaire Enquêteur

Reçu  
dans  
un  
en  
met.  
CP

## Un stade d'eaux vives sur le site du port d'Epinal

Pourquoi amputer de plusieurs milliers de m<sup>2</sup> cet espace vert très apprécié pour y couler du béton ?

Ce projet sur le site de la ZAC du port d'Epinal, entre le canal et la Moselle, est censé apporter de nombreux avantages. Dynamiser le développement touristique de l'agglomération (avec le même succès que la ligne TGV ... ?), proposer un outil artificiel et payant pour la pratique du canoë-kayak (il existe déjà le parcours sur le canal en centre-ville qui donne satisfaction à de nombreux kayakistes amateurs et qui pourrait bénéficier d'une rénovation) organiser des compétitions, (combien de jours par an et pour quel coût ?) ou encore permettre, en partenariat avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), de former les intervenants de la sécurité civile pour les interventions en secteurs urbains inondés. (argument sécuritaire fallacieux, les Vosges ne manquent pas de lacs, rivières et piscines pour permettre une telle formation) Le coût global de l'opération est estimé à 5 732 726 euros HT sans compter un coût de fonctionnement largement déficitaire. (Un tel pognon de dingue ne peut-il pas avoir une meilleure destination ?).

A noter que contrairement à de nombreux stades d'eaux vives qui profitent d'un simple aménagement de la pente existante, ce projet ne pourra fonctionner que grâce à une station de pompage en béton armé vendue par HYDROSTADIUM, (une filiale d' EDF.. ! ) qui remontera l'eau captée en aval de la Moselle pour être rejetée dans le "stade" avant de retourner à la rivière en amont du lieu de pompage (Difficile de faire plus Shadok, .....!)

**En conclusion, si vous vous opposez à ce projet coûteux, énergivore et sans respect de l'urgence d'action nécessaire en faveur du climat et de l'environnement, demandez comme nous à ce qu'un avis défavorable lui soit donné. (Ne tardez pas à agir car l'enquête d'utilité publique sera close le 10 mai)**

POUR DONNER VOTRE AVIS : Directement sur un registre ouvert ici même, à la Maison de l'Environnement ou à La communauté d'agglomération 4 rue Louis Meyer 88190 Golbey

Par courrier à l'attention du commissaire enquêteur à la Communauté d'agglomération d'Epinal 4 rue Louis Meyer 88190 Golbey  
par courriel à [pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr)

**A NOTER** : pour vous renseigner sur ce projet, rejoignez le Collectif AGIR POU, L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT, le samedi 8 mai à l'occasion d'une journée d'action sur le site du port d'Epinal.